



Ma co-proprétaire refuse de payer des travaux

Par **july731**, le **19/02/2013** à **13:00**

Bonjour,

J'ai acheté un appartement dans une maison composé de deux appartements. Etant que deux propriétaires c'est la propriétaire qui m'a vendu le bien qui a été désigné syndic bénévole.

En passant à l'assurance qui concerne le bâtiment j'ai appris qu'elle était mise en demeure car ne payait pas l'assurance commune (je lui reverse la somme au prorata) ... Quel recours puis je avoir ?

De plus elle refuse de maintenir le bien en bonne état. Le chéneau est percé et la façade est complètement détérioré mais refuse de payer le chéneau, je ne peux pas assumer toute seul tous les travaux §§

A savoir son appartement est loué...

Merci de m'aider je ne sais plus quoi faire